

VILLE DE LA FRETTE SUR SEINE (Val d'Oise)

4726 habitants Commune membre de la Communauté d'Agglomération Val Parisis

recrute par voie de mutation

1 Gardien-brigadier ou Brigadier-chef principal de Police Municipale titulaire (h/f) de Catégorie C En qualité d'Adjoint (e) au responsable de la Police Municipale

Implantée au cœur du Parisis, La Frette-sur-Seine est une commune à taille humaine, conviviale, à la fois dynamique et paisible où il fait bon vivre sur les bords de Seine.

Missions principales :

Application des pouvoirs de Police du Maire, patrouilles, îlotage, encadrement et sécurisation lors des manifestations sportives, culturelles et commémoratives.

Vos atouts :

- Très bonnes connaissances des pouvoirs de Police du Maire (code de la route, stationnement, contrôles radar, urbanisme, hygiène, chiens dangereux, bruit, mise en fourrières des véhicules, occupation du domaine public, opérations tranquillité vacances, ...)
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel ...)
- Bon rédactionnel (rédaction de procès verbaux et rapports)
- Sens du travail en équipe
- Sens du service public et des relations avec le public
- Disponibilité, dynamisme, rigueur, adaptabilité, bon relationnel, discrétion
- Pédagogie et bienveillance
- Savoir rendre compte par écrit et à l'oral
- Respect des ordres et consignes donnés par la hiérarchie et par le Maire
- Bonne condition physique
- Maîtrise de soi en cas de situations d'urgence
- Permis B indispensable
- Expérience de 3 ans demandée en qualité de policier municipal
- Formation Continue Obligatoire effectuée
- Aptitudes au port d'armes catégorie B (armement en cours pour 2021)
- Aptitudes au port d'armes catégorie D

Contraintes du poste :

- Présence indispensable le samedi et quelques dimanches par roulement
- Horaires irréguliers
- Temps de travail : 37 heures par semaine (base de 4,5 jours par semaine incluant un samedi sur deux par roulement),
- Présence le week-end et les jours fériés lors des manifestations organisées par la commune
- Service de nuit régulier jusqu'à 1 heure du matin tout au long de l'année (2 à 3 fois par mois en moyenne par roulement)

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire

- Indemnité mensuelle de fonction à 20%
- Régime indemnitaire mensuel (I.A.T)
- Régime indemnitaire de fin d'année (lié au temps de présence, à l'engagement professionnel, et aux absences)
- Avantages liés au C.N.A.S sous conditions d'ancienneté

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2021

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, dernière situation administrative, 3 derniers comptes rendus de l'entretien professionnel, CV détaillé accompagné d'une photographie d'identité à :

Monsieur le Maire

Direction des Ressources Humaines

55 quai de seine 95530 LA FRETTE SUR SEINE